

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



20093294

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

04 AOUT 2020

Greffe
Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0557 921 036**

Nom

(en entier) : **Bribraine**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue des Morgelines 8, 5100 Naninne**

Objet de l'acte : Renouvellement - Changement - Pouvoirs

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25/06/2020 :

Après délibérations, l'assemblée adopte les décisions suivantes :

1. Renouvellement du mandat du commissaire

Sur proposition de l'administrateur, l'assemblée décide de renouveler le mandat de commissaire de, Audicia SRL, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro TVA BE 0667.912.009 (RPM Hainaut, division Charleroi), ayant son siège à Rue de Bomerée 89 6534 Gozée, représentée par Monsieur Beriot Philippe, réviseur d'entreprise, ayant son bureau à Rue de Bomerée 89, 6534 Gozée. Ce renouvellement est effectif à compter de ce jour et prendra fin après l'assemblée générale qui délibérera et décidera des comptes annuels de la troisième année comptable.

La rémunération annuelle du commissaire sera fixée à 2.845€ HTVA.

2. Prise de connaissance du changement du représentant permanent de l'administrateur

L'assemblée prend connaissance du changement du représentant permanent de l'administrateur suivant :

•PROVA SA, dont le siège social est situé à 5100 Naninne, Rue des Morgelines 8, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0434.001.061 (RPM Liège, division Namur).

Ce dernier a décidé de remplacer son représentant permanent, à savoir la :

•SRL RDW Management, dont le siège social est situé à 1331 Rosière, Rue Pré Maillard 1, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0864.212.986 (RPM Brabant Wallon), elle-même représentée par Monsieur Réginald de Woot de Trixhe ;

Par :

•Monsieur Réginald de Woot de Trixhe, domicilié à 1331 Rosière, Rue Pré Maillard 2/A.

L'assemblée confirme, pour autant que de besoin, qu'à dater du 1er janvier 2020, Monsieur Réginald de Woot de Trixhe sera donc l'unique représentant permanent de la société anonyme PROVA, pour l'exercice de son mandat au sein de la Société.

3. Pouvoirs

L'assemblée donne tout pouvoir à Madame Cindy Torino, et/ou Madame Anna Müller, ou à tout collaborateur/staff de Deloitte Accountancy SCRL pour accomplir au nom et pour le compte de la Société, toutes les formalités de publication légale relative à la présente décision, et en particulier, la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur Belge et la mise à jour de l'inscription à la Banque Carrefour des Entreprises et, à cette fin, pour signer tous documents, accomplir toutes démarches utiles auprès du greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/08/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)

Réservé
au
Moniteur
belge

du tribunal de l'Entreprise compétent, des Guichets d'Entreprises et de la Banque Carrefour des Entreprises et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire à cette fin.

Mathilde Boucquiau
Mandataire

Documents déposés:

- Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2020 ;
- Attestation du déposant et copie recto-verso de sa carte d'identité.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/08/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).